



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DECISION MODIFICATIVE N° 1
 (Vote de crédits)

Date de convocation :	15/09/2023	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	14	Pour :	13
Nombre de membres présents :	10	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

L'an 2023, le 19 septembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire Hervé BOUYRIE

Présents : BOUYRIE H, CASTAGNET P, CALORME JP, CAZES M F, VARTAVARIAN J, COUDRAY J, PELLEGRINO M, DABBADIE G, BOUYRIE F, LAVIELLE G

Procurations : LAUDOURAR E à CASTAGNET P, BAMBALERE M à DABBADIE G, AROCENA U à CALORME JP

Absents : BOIREAU C, LAUDOUAR E, BAMBALERE M, AROCENA U

Excusés : BOIREAU C, LAUDOUAR E, BAMBALERE M, AROCENA U

Secrétaire de séance : LAVIELLE G

Objets : Décision modificative n°1

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2111 (21) : Terrains nus	1 342,00	1641 (16) : Emprunts en euros	37 852,89
212 (21) : Agencements et aménagements d	-2 400,00		
2131 (21) : Bâtiments publics	-13 682,40		
2132 (21) : Bâtiments privés	13 682,40		
2158 (21) : Autres install., matériel et outil	1 058,00		
231 (23) : Immobilisations corporelles en c	37 852,89		
	37 852,89		37 852,89
Total Dépenses	37 852,89	Total Recettes	37 852,89

Certifié exécutoire par Hervé BOUYRIE, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 29/09/2023 et de la publication le

A MESSANGES , le 25/09/2023

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Maire

le(s) secrétaire(s) de séance

